

rance religieuse et l'athéisme de l'État et de l'école", — programme dont la substance doctrinale se trouve dans la lettre collective des évêques français du 7 mai 1919, — il lance ce mot d'ordre à ses lecteurs : " Il ne s'agit pas de grouper immédiatement le plus possible d'adhérents, quelles que soient leurs *opinions* (c'est-à-dire, le plus souvent, leurs ignorances et leurs erreurs), pourvu qu'ils se disent ou se croient catholiques. Il ne s'agit point d'amalgamer, de fondre ou de fédérer des ignorances et des erreurs incompatibles avec la foi et avec le salut de la France, sous prétexte d'union, sacrée ou non. Il s'agit de réunir des catholiques pleinement, logiquement et intégralement catholiques en tout, et décidés à tout prix, et quoi qu'il arrive, à sauver la France catholique. Il faut une élite très éclairée et très résolue, et qui ne recherche point un succès à grand fracas. Dût-elle au début être très peu nombreuse, avec l'aide de Dieu, l'avenir lui appartient".

Dire que l'unanimité se fera, chez les catholiques français, sur la stratégie électorale, telle que définie plus haut par M. Jean Guiraud et M. le chanoine Gaudeau, serait faire preuve d'un optimisme excessif. Mais on peut espérer qu'un grand nombre de catholiques français ne donneront leur voix qu'à des candidats capables et soucieux de revendiquer et de défendre, au parlement, les grands principes d'action sociale catholique exposés dans la lettre collective des évêques de France. Ces principes sauveurs trouveront-ils des adhésions en dehors des candidats catholiques ? Et s'ils en trouvent, ces adhésions seront-elles suffisamment nombreuses pour donner à la prochaine Chambre une majorité, sinon catholique, — ce qu'il nous paraît difficile à espérer, — du moins, conservatrice ?

Il faudrait, pour bien répondre à cette question, connaître exactement l'opinion française d'après-guerre sur la question religieuse. Autrement dit, il faudrait savoir si la guerre a eu pour effet de rendre l'Église catholique, sa doctrine et ses ministres tellement sympathiques à la masse des électeurs français, que ces derniers, pour la plupart, du moins, sont prêts, aujourd'hui, à écarter de la Chambre tout candidat ouvertement hostile à l'Église. Nous avouons humblement être dans l'impossibilité de répondre avec précision à cette question, extrêmement délicate et complexe.

Tout en admettant que, du côté ministériel, l'anticléricalisme semble avoir perdu une partie notable de son acuité, on est forcé de reconnaître que sur la question des prières nationales pour la paix, comme sur la question des relations avec le Saint-Siège, le gouvernement a maintenu une intransigeance sectaire. D'autre part, il n'est que juste de constater que les ministres, et Clémentine tout le premier, n'ont jamais manqué de rendre hommage

P
o
e
q
r
le

cc
de
se

en
ex
da
les
Cr
gu
qu
tel
du
mc
hoi
pla
cat

cha
élec
de
van
rais

que
l'Ac
Baz
et u
ou l'
elles
l'inf
je vo
nais
des
en fé
liard
Chri
recue